



L'an deux mille seize, le dix-neuf juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de François ROGUET, Maire.

Date de convocation : 11.07.2016

Présents : BARON Rosy, BICHARD Renée, FOGLIENI Baptiste, MAUPOINT Véronique, NEUVILLE Claude, ROGUET François, TAMBOIS Jérôme.

Absents excusés : AUBIGNAT Michel, CHEVARIN Jérôme, FREDY Dominique, MENAL Marilyns.

Secrétaire de séance : Rosy BARON

Assistait à la réunion Claire SAHED, secrétaire de Mairie de Saint-Rémy-de-Blot.

Approbation du Procès-Verbal du 05.07.2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2016.

Examen des projets de l'association « La Centaurée »

Le Conseil Municipal déplore l'absence des membres de l'association. Leurs projets pouvant concerner la commune n'ont pu être présentés ni étudiés. En conséquence, le Conseil n'a pu délibérer sur la question.

Point sur le projet de travaux à l'Auberge

Monsieur le Maire présente les diverses réunions qui ont eu lieu ces derniers jours.

Point sur la programmation de la fête communale du 27 août 2016

Baptiste FOGLIENI présente l'organisation de la fête communale.

Questions diverses

- François ROGUET présente succinctement la maquette du bulletin municipal ;
- Claude NEUVILLE et Renée BICHARD informent les conseillers qu'un registre nominatif des personnes seules, isolées et de plus de 65 ans va être réalisé, à la demande des services préfectoraux, afin d'assurer la sécurité des personnes en cas de canicule notamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.